

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW code 01
et hebdomas régionaux

Le ministre Boulet lance DuoEmploi, un projet novateur pour favoriser l'intégration en emploi des personnes handicapées

Québec, le 2 juin 2021. – Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie, M. Jean Boulet, lance DuoEmploi. Ce projet novateur vise à organiser 250 stages exploratoires pour les personnes handicapées désireuses de vivre une expérience professionnelle au cœur des entreprises. Ce projet est réalisé en collaboration avec le Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH) et le Conseil du patronat du Québec (CPQ). Il représente un investissement gouvernemental de 250 000 \$.

Les stages d'un jour se tiendront dans l'ensemble des régions du Québec du 1^{er} au 7 novembre prochain afin de diversifier les milieux de travail disponibles et de permettre, lorsque possible, l'accueil de plusieurs stagiaires.

Sous la supervision d'un parrain, les stagiaires auront ainsi l'occasion de découvrir différents milieux de travail. Ces stages permettront également aux employeurs de valider l'employabilité des personnes handicapées et, possiblement, de les intégrer à leurs équipes.

Des suivis seront réalisés individuellement avec chacune des entreprises et chacune des personnes handicapées ayant participé à un stage, afin de les encourager à recourir aux mesures d'insertion en emploi offertes par les directions régionales de Services Québec. Cette démarche pourrait favoriser l'intégration durable en emploi de plusieurs participants.

Citations :

« DuoEmploi représente une expérience enrichissante tant pour les personnes handicapées que pour les entreprises participantes. Ces dernières pourront découvrir tout le potentiel de cette main-d'œuvre compétente, encore trop souvent sous-représentée sur le marché du travail. Les rencontres DuoEmploi vont ainsi faire naître des occasions de collaborations futures entre personnes handicapées et entreprises. Dans un contexte où nous devons trouver des solutions à nos défis de main-d'œuvre, nous devons continuer de mettre en place des solutions innovantes permettant aux personnes handicapées de prendre leur place sur le marché du travail, pour un Québec toujours plus juste, prospère et inclusif. »

Jean Boulet, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable de la région de la Mauricie

« Le ROSEPH est très fier de contribuer au déploiement de DuoEmploi. Ce projet vise le jumelage de personnes en situation de handicap et d'employeurs québécois. Il répond ainsi à plusieurs objectifs : ouvrir les portes des entreprises aux personnes en situation de handicap, sensibiliser les gestionnaires et les équipes à leur potentiel et à leurs

compétences. En découvrant un environnement de travail, les stagiaires trouveront une occasion de montrer qu'ils font partie de la réponse aux besoins de main-d'œuvre des entreprises québécoises. Les services d'employabilité de notre regroupement seront là pour apporter leur soutien aux participants et aux employeurs. »

Joseph Giulione, président du Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées

« Alors que nous envisageons une relance économique forte et durable, nous avons tous à cœur de faire en sorte que cette relance soit inclusive. L'accompagnement est un des éléments clés pour réussir cet objectif. L'expérience DuoEmploi est une étape importante pour rapprocher les personnes en situation de handicap et les employeurs. Nous avons tout à gagner de ce rapprochement, qui, j'en suis convaincu, contribuera à accroître la participation active de tous au marché du travail. »

Karl Blackburn, président et chef de la direction du Conseil du patronat du Québec

Faits saillants :

- Les inscriptions pourront débuter cet été. L'information relative au projet DuoEmploi sera disponible sur Quebec.ca/DuoEmploi. Les entreprises et les stagiaires seront redirigés vers le site Web du ROSEPH pour remplir leur formulaire de candidature.
- Une ligne téléphonique dédiée est mise à la disposition des employeurs et des candidats qui souhaitent obtenir de l'aide pour l'inscription et le suivi des offres de stage et des candidatures : 438 798-0788.
- Rappelons qu'au Québec plus d'un million de personnes ont une incapacité, ce qui représente 16 % de la population âgée de 15 ans et plus, selon l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017.
- Le taux d'emploi des personnes âgées de 25 à 64 ans ayant une incapacité s'établissait au Québec à 56,1 % en 2017, un taux nettement inférieur à celui des personnes sans incapacité (79,3 %), soit un écart de 23,2 points de pourcentage.
- Le projet DuoEmploi s'est inspiré de l'expérience du *Duoday*, en France, qui vise également l'organisation de stages d'une journée en entreprise pour des personnes handicapées.
- Ce projet répond à un des objectifs du [Plan stratégique 2019-2023](#) du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, soit de développer des approches innovantes et de favoriser l'adéquation entre la formation, les compétences et l'emploi, en plus d'accroître l'insertion en emploi de tous les bassins de main-d'œuvre.

Pour en savoir plus sur les activités du Ministère, suivez-le sur les médias sociaux :



facebook.com/TravailEmploiSolidaritésocialeQuébec



twitter.com/Gouv_MTESS



linkedin.com/ministere-travail-emploi-solidarite-sociale-quebec

Source :

Maude Méthot-Faniel
Attachée de presse
Cabinet du ministre du Travail,
de l'Emploi et de la Solidarité sociale
et ministre responsable de la région
de la Mauricie
Tél. : 438 526-8750

Renseignements :

Relations avec les médias
Direction générale
des communications
Ministère du Travail, de l'Emploi
et de la Solidarité sociale
Tél. : 418 643-9796